

Marseille, le 13 AVR. 2022

Président du Conseil de Territoire

MAIRIE des 6 ^e et 8 ^e Arts	
ARRIVE LE: 21/04/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A: Technique	

DGS

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} Arrondissements
Madame Anne MEILHAC
Adjointe au Maire Déléguée
Au Domaine Public, Espaces Verts,
Mobilité et Voirie
Mairie des 6^{ème} et 8^{ème} Arrondissements
125 rue du Commandant Rolland
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 22.04.22
N° 1764/22/04/00184

Nos réf : SECDCC-40220DEG/2022-03-39540
Dossier suivi par : Service Etudes Circulation / VP

Objet : Création d'un dépose minute et parking 2 roues – Rue Jean Mermoz – 13008 MARSEILLE

Monsieur le Maire d'Arrondissements, Madame l'Adjointe,

Vous avez bien voulu appeler mon attention concernant la demande de création de dépose minute supplémentaire et d'un parking deux roues devant la clinique Juge située rue Jean Mermoz.

Je vous informe que j'émetts un avis favorable à cette demande. Un projet sera donc établi dans le courant du second trimestre 2022 et devra faire l'objet d'une programmation financière.

En ce qui concerne la création d'un espace de dépose minute supplémentaire, celle-ci relève de la compétence du service réglementation de la Ville de Marseille, seul habilité à prendre la décision d'un arrêté. De ce fait, votre demande a été transmise aux services compétents en date du 22 février 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'Arrondissements, Madame l'Adjointe, l'expression de ma considération distinguée.

Roland GIBERTI